

Syndicat Mixte Cantal Attractivité

République Française

DELIBERATION DE COMITE SYNDICAL

Séance du : 6 décembre 2022 16h30
Hôtel du Département, Salle Pierre Raynal

Affichage Public réglementaire
effectué du 7/12/22 au 7/12/23
Conseil départemental

OBJET : Élection du Président

2022 - 001

Date de la convocation : 30 novembre 2022

Nombre de membres en exercice : 16

Nombre de présents : 13

Pouvoirs : 1

Nombre de votants : 14

Etaient présents :

Collège des collectivités :

- Bruno FAURE, Conseil départemental du Cantal
- Gilles CHABRIER, Conseil départemental du Cantal
- Gilles COMBELLE, Conseil départemental du Cantal
- Marina BESSE, Conseil départemental du Cantal
- Mireille LEYMONIE, Conseil départemental du Cantal
- Valérie RUEDA, Conseil départemental du Cantal
- Edwige ZANCHI, Commune de Mauriac (pouvoir de Philippe DELORT (commune de St Flour))

Collège des EPCI :

- Didier ACHALME, Hautes Terres Communauté
- Valérie CABECAS, Communauté de Communes du Pays Gentiane
- Pierre MENNESSON, Communauté de Communes du Pays de Salers
- Maryse BONNET, Communauté de Communes du Pays de Mauriac

Collège des consulaires :

- Laurent LADOUX, Chambre de Commerce et d'Industrie du Cantal
- Nicolas BARDY, Chambre d'Agriculture du Cantal

Absents –excusés :

- Vincent DESCOEUR, Conseil départemental du Cantal
- Philippe DELORT, Commune de St Flour (pouvoir à Edwige ZANCHI), collège des collectivités
- Thierry PERBET, Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Cantal, collège des consulaires

ont été désignés doyen de la séance : Pierre MENNESSON

Et secrétaire de séance : Marina BESSE

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L5721-1 et suivants,
Vu l'arrêté préfectoral numéro 2022-1859 du 29 novembre 2022 autorisant la création du Syndicat Mixte
Ouvert Cantal Attractivité

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Pierre MENNESSON, doyen de l'assemblée, selon
l'article L.2122-8 du code général des collectivités territoriales par renvoi de l'article L.5211-9 du même
code.

Élection du Président :

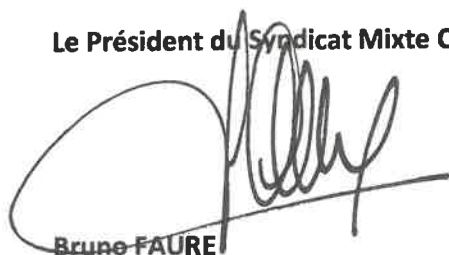
Est candidat : Bruno FAURE, Conseil Départemental du Cantal

Par 14 voix, Monsieur Bruno FAURE est élu Président du Comité syndical du Syndicat mixte Cantal
Attractivité.

Monsieur Bruno FAURE est proclamé président du Syndicat Mixte Cantal Attractivité et immédiatement
installé.

Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an que dessus.

Le Président du Syndicat Mixte Cantal Attractivité



Brune FAURE

PREFECTURE DU CANTAL
07 DEC. 2022
BUREAU DU COURRIER

Date d'affichage : 7 déc 2022

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-préfecture le :

Notification / publication du :

Anne Kimerly